

GIHP : 95 000 voyages par an au service des personnes à mobilité réduite

En 1969, le Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques a lancé son premier service transport avec un véhicule. Aujourd'hui, l'association est à la tête d'une flotte de 30 véhicules et a effectué 95 000 voyages par an au service des personnes à mobilité réduite qui peuvent ainsi, en toute sécurité, retrouver une certaine liberté de déplacement.

« *La dépendance n'est pas l'antichambre de la mort, c'est aujourd'hui le maintien dans la vie* », déclare avec force le président du GIHP, Vincent Michel. Il y a quelques dizaines d'années, les personnes handicapées ne sortaient pas de leur domicile. Elles res-

taient cachées, avec un sentiment de honte partagé par leur entourage. Aujourd'hui, les esprits ont évolué. Valides et personnes handicapées se côtoient, étudient, travaillent et se distraient ensemble. Le sentiment de honte et l'indifférence perdent chaque jour du terrain,

l'acceptation de la différence est de plus en plus partagée.

Le chemin fut long pour que les personnes handicapées puissent faire reconnaître leurs différences et leurs besoins afin de s'insérer dans la société civile. C'est le combat mené depuis quarante ans par le GIHP.

Au GIHP, ce qui compte, c'est qu'une personne handicapée puisse accéder à toutes les formes de responsabilités qu'elle se sent capable d'assumer. Il suffit de lui en donner les moyens.

Il faut rappeler que le handicap ne provient pas toujours de la maladie ou de la naissance, il résulte aussi d'accidents domestiques, du travail ou de la route. Il peut concerner demain chacun d'entre nous. Les victimes ont la plupart du temps une vie de famille, une activité professionnelle et elles veulent pouvoir continuer à vivre leur vie presque comme avant.

C'est pour cela qu'à Montpellier, le GIHP Languedoc Roussillon développe trois grandes actions en faveur de cette autonomie. Un service de maintien à domicile avec des auxiliaires de vie spécialisée, un foyer d'hébergement de 12 lits, pour permettre aux personnes handicapées de reconstruire et organiser leur vie et un service de transport adapté, fortement soutenu par l'Agglomération de Montpellier dans le cadre de la solidarité transport.

95 000 voyages par an

Claudie se souvient de son passage dans le foyer. « *Tétraplégique à 20 ans, à la suite d'un accident de la route, j'ai suivi une rééducation assez longue. A la sortie du centre, je me retrouve en fauteuil et je ne savais pas comment je pourrais réorganiser mon quotidien avec les nouvelles données. J'ai eu l'opportunité d'avoir une chambre au*



Un service de transport porte à porte pour les personnes handicapées. PHOTO : MONTPELLIER AGGLOMÉRATION



Un système de sécurité composé de Quicklock, de sangles, de ceinture de sécurité, permet de fixer le fauteuil. PHOTO : MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

foyer du GIHP où j'ai rencontré d'autres personnes qui étaient passées par là, de savoir comment elles s'organisaient et de m'installer à mon tour à mon domicile ».

L'indépendance est en partie rendue possible par le service transport adapté du GIHP qui permet en toute sécurité le déplacement des personnes à mobilité réduite. Ces déplacements peuvent concerner les enfants scolarisés, les étudiants, les personnes qui travaillent, mais aussi les sorties culturelles, sportives ou simplement amicales. D'un véhicule unique en 1969, la flotte est passée aujourd'hui à une trentaine de véhicules pouvant transporter de une à cinq personnes en fauteuil. 900 personnes en bénéficient chaque année dans l'Agglomération de Montpellier et effectuent plus de 95 000 voyages. Claudie est une utilisatrice des services transports du GIHP « Cela fait plus de vingt ans que j'utilise les services transports du GIHP. Pas d'une manière régulière, au fil de ces années, quand j'ai des problèmes avec ma propre voiture, ou pour des déplacements difficiles (météo, stationnement, voirie...). Je connais bien les différents aspects du problème des déplacements des personnes handicapées. Ce service est un des maillons indispensables de la chaîne des transports pour certaines personnes et dans certaines circonstances (accompagnement du lieu de départ au lieu d'arrivée, problèmes liés à la topographie, la voirie, la météo...). Il nous permet de sortir, de suivre des cours, travailler, faire des courses, voir des amis. Une ombre au tableau de ce constat positif : "il faut impérativement réserver son transport le plus longtemps possible en avance pour avoir une voiture disponible », regrette-t-elle. « S'il n'y a pas de voiture disponible, on nous met sur liste d'attente. C'est parfois un peu difficile, malgré, je le reconnais, l'efficacité, la disponibilité de tout le service et en particulier des chauffeurs qui se mettent en quatre pour nous donner satisfaction. Le coût et les limites géographiques restreignent également ces déplacements. La voiture adaptée est une bonne solution en fonction du han-

dicap. Cela nous redonne une capacité supplémentaire de liberté. Mais il faut même dans ce cas faire avec l'esprit civique des autres automobilistes qui ne respectent pas les stationnements qui nous sont réservés. On pourrait peut être envisager des taxis adaptés disponibles 24 heures sur 24 ? »

Le GIHP serait-il victime de son succès ?

C'est ce que confirme son directeur, Pascal Brousse, en poste depuis dix ans : « Depuis 1994, le GIHP applique une politique qui repose sur trois maîtres mots : Rigueur, Qualité, Transparence. La rigueur, c'est le soin apporté dans le fonctionnement tant sur le plan des services que sur le plan budgétaire. Cette rigueur a, avant tout, pour but d'apporter un service efficace aux usagers. C'est ainsi que 85 % des demandes de transports que nous recevons sont planifiées avec un écart inférieur à 10 minutes par rapport à l'heure demandée par l'utilisateur. Ce résultat important se traduit par un souci permanent de prise en compte des besoins de la personne ».

La qualité c'est aussi l'offre de transport proposée aux usagers à travers des minibus climatisés dont l'équipement permet de transporter des personnes en toute sécurité. Les résultats sont importants puisque, de 60 000 transports en 1994, 95 000 seront effectués en 2003. Ces transports sont réalisés pour environ 90 % d'entre eux avec une ponctualité de l'ordre de 5 minutes, pour cela un logiciel de programmation baptisé Titus qui fonctionne sur le principe d'une programmation cartographique est utilisé. Chaque axe urbain est référencé et paramétré en fonction d'une vitesse de circulation en fonction du jour et de l'heure. Sur un autre écran s'inscrit la carte de l'Agglomération de Montpellier où apparaissent les véhicules localisés par GPS.

Ce logiciel permet une utilisation optimum des minibus du GIHP et de répondre au mieux aux demandes, en particulier aux "demandes flash" de dernière minute. « L'ordinateur est capable de calculer en une fraction de seconde combien de temps il faudra pour aller d'un lieu à un autre », explique Pascal Brousse. « Si un trajet paraît plus rapide il est immédiatement notifié. D'autre part tous les véhicules du GIHP sont équipés du GPS, ce qui permet de localiser en temps réel et de prévenir l'utilisateur d'un éventuel retard ».

L'organisation et les techniques de travail mises en place par le service Transports Adaptés de l'Agglomération de Montpellier font aujourd'hui du GIHP un site référence en termes de professionnalisme et de qualité, en France et à l'étranger.

Le confort et la sécurité font aussi partie des atouts des véhicules du GIHP. Les véhicules sont équipés de climatisation si importante dans notre région par forte canicule « Cet été, c'était vital pour mes passagers » -se souvient Michel, chauffeur au GIHP depuis plus de onze ans - « la thermorégulation d'une personne handicapée sur fauteuil est très fragile. Les coups de chaleur peuvent être mortels ». La sécurité, le confort de ses passagers, c'est une constante chez Michel qui vit son métier comme une véritable passion et n'hésite pas à acheter une baguette de pain pour ses passagers ou poster une lettre « C'est un métier de contact, au fil

COUP D'ŒIL

Le service GIHP pratique

Les demandes de transports peuvent se faire :

- Par courrier
- Par téléphone au 04 67 20 94 94 de 9h à 16h30 du lundi au jeudi et de 9h à 15h30 le vendredi
- Par fax au 04 67 20 94 92
- Par minitel au 04 67 650 205
- Depuis septembre 2003 par e.mail : transport@gihp-montpellier.org et bientôt sur le site de réservation 24h/24 au www.gihp-montpellier.org

Les tarifs pour les personnes résidant et se déplaçant dans l'Agglomération sont de l'ordre de

- 2,3 € en semaine et jusqu'à 19h
 - 3,8 € le week-end et les jours fériés après 19h
 - 3,8 € en transport flash.
 - Hors agglomération et dans l'Hérault, les tarifs varient de 4,8 € à 8 €
- Les transports scolaires et universitaires sont financés par le Département sur dossier.



Claudie et le directeur du GIHP Pascal Brousse PHOTO : MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

des voyages on tisse souvent des relations amicales. C'est particulièrement vrai avec les enfants que je transporte tous les jours pour aller à l'école. Notre service c'est du porte à porte. Nous prenons l'enfant chez lui, dans sa famille, nous écoutons ses confidences, ses soucis et ses joies. Nous avons aussi le contact avec les professeurs. Le plus beau cadeau c'est les dessins qu'il m'offre, je les garde tous. Quand arrive la fin de l'année ils s'inquiètent : dis Michel c'est toi l'an prochain ? ».

Si les transports adaptés du GIHP sont un outil indispensable aux déplacements des personnes handicapées, ils ne peuvent remplir seuls cette tâche comme le souligne Claudie : « *Les déplacements pour les personnes handicapées c'est une véritable chaîne. On doit pouvoir utiliser plusieurs modes de transport; les transports publics doivent jouer leur rôle, comme c'est le cas avec le tramway et maintenant avec certains bus de TaM adaptés* ». L'accessibilité c'est un sujet auquel Claudie a été sensible très tôt. En effet, elle a participé avec l'association "Handicap et Accessibilité" puis au sein du Comité de Liaison des Associations de Personnes Handicapées à l'élaboration d'un guide de l'accessibilité à Montpellier "Cap sur la Ville" que la Ville de Montpellier a édité en 94 puis en 2000. « *J'ai participé aussi, au sein du Comité de Liaison au projet du tramway; cela a été très fructueux. La mise en place du tramway a permis, outre l'accessibilité des voitures qui est un exemple aujourd'hui en France, d'aménager les stations, les trottoirs. Car à quoi sert de prendre un transport en commun si on reste bloqué à la station ? Cet effort d'aménagement de la cité concerne tout le monde, pas seulement les personnes en fauteuils ou atteintes d'un handicap visuel, mais aussi les femmes enceintes, les parents avec un landau, les accidentés temporaires, les enfants, les personnes du troisième âge... Aussi, je souhaite que la prise en conscience soit générale et que les pouvoirs publics accentuent leurs efforts.* »

3 QUESTIONS À

> Vincent Michel Président du GIHP Languedoc Roussillon



PHOTO : MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

Qu'est ce qui fait l'originalité du GIHP ?

Vincent Michel : Deux éléments me semblent donner une bonne idée de ce qui fait aujourd'hui notre originalité. Tout d'abord, il convient de rappeler que nous sommes une association de personnes handicapées, gérée par des personnes handicapées et pour les personnes handicapées. Ce concept marque bien le fait que nous ne nous situons pas seulement comme un groupe de pression ou de demandeurs mais comme un groupe acteur de la vie sociale. Le G.I.H.P., ce n'est pas seulement des personnes qui revendiquent ou exigent, c'est avant tout un groupe de femmes et d'hommes qui acceptent d'agir, de gérer et de développer des structures dont dépend notre place dans la société. Nous sommes à la fois militants et gestionnaires et nous pensons être les meilleurs experts de notre situation. L'autre aspect de notre originalité touche à l'affirmation de notre politique d'insertion. Je dis bien d'insertion et non d'intégration. L'intégration, c'est l'absorption d'un élément minoritaire par le groupe majoritaire et la réduction de ce qui faisait sa différence. Nous pensons que la personne handicapée est porteuse de certaines différences irréductibles car elles marquent à jamais son physique, son psychisme.

Pourtant, ces différences ne doivent pas empêcher une pleine participation à la vie citoyenne dans tous ses aspects. L'insertion, c'est la revendication d'une égalité de droits et de devoirs ! dans la reconnaissance et l'acceptation des différences."

Une personne handicapée se déplace-t-elle plus facilement aujourd'hui qu'il y a quelques années ?

V.M. : On peut dire que, sur l'Agglomération de Montpellier, les problèmes de transports sont pratiquement réglés dans les grandes lignes, grâce aux transports adaptés et aux transports en commun. Le tramway et les bus nouvellement adaptés facilitent bien les choses. Cependant, il faut régler les problèmes d'interconnexions au plan départemental et régional. Si je veux me rendre à Clapiers c'est facile, si je veux aller à Saint Chinian c'est encore difficile.

Quel sera le prochain grand défi du GIHP au-delà des problèmes de transports ?

V.M. : En 2004, le GIHP fêtera son 40^e anniversaire. Notre grand projet serait de mettre en place des logements groupés de façon à ce que les personnes fortement handicapées ou dépendantes puissent vivre comme tout le monde, avec le concours d'auxiliaires de vie, disponibles 24 heures sur 24.

Aujourd'hui, une personne handicapée doit programmer toute sa vie : ses déplacements si elle fait appel au GIHP, son lever, son coucher si elle est dépendante. Aucune fantaisie ni improvisation ne trouve sa place dans cette programmation. Si mon coucher est prévu à 20h avec l'auxiliaire de vie, je ne peux répondre à l'invitation improvisée d'amis qui me proposent d'aller au spectacle avec eux, car je n'aurai personne pour m'aider à me coucher en rentrant. Alors je reste chez moi. C'est une frustration et une absence de liberté.

Les personnes handicapées revendiquent de vivre chez elles avec une domotique adaptée mais aussi de reconquérir le pouvoir d'organiser leur temps et leur vie, tout simplement. Franchement ce ne serait pas très compliqué de mettre en place ces logements groupés. Il suffirait que les pouvoirs publics basculent, en faveur du maintien à domicile, une partie des sommes affectées au prix de journée pour financer les institutions (foyer d'hébergement). Cela coûterait une somme de 100 euros par jour au lieu de 250 euros actuellement.

C'est à ce prix que les personnes handicapées resteront actives. Nous, au GIHP, nous continuerons à les faire reconnaître comme des citoyens à part entière.